

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Conseil Communautaire le :

Lundi 30 septembre 2024 à 18h30 Salle Clarisse Brian Reclus Sainte-Foy-la-Grande

Délibérations du Conseil communautaire du 30 septembre 2024 :

1 ADMINISTRATION GENERALE

- 1.01 Nomination du secrétaire de séance.
- 1.02 Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 2 juillet 2024.

2 EAU ET ASSAINISSEMENT

- 2.01 Retrait provisoire du SMDE 24 de la commune de Thiviers, pour la compétence « Protection du point de prélèvement », pour permettre son adhésion au SIAEP Nord Est Périgord.
- 2.02 Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS) publics d'assainissement collectif et non-collectif, et d'adduction d'eau potable Exercice 2023.
- 2.03 Attribution de l'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire pour les travaux de renouvellement, réhabilitation et extension de réseaux d'AEP et de collecte des eaux usées.

3 SPORT - LOISIRS

- 3.01 Demande de subventions auprès des partenaires financeurs dans le cadre de l'installation d'un éclairage adapté au terrain d'honneur du site sportif de Mézières à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.
- 3.02 Demande de subventions auprès des partenaires financeurs dans le cadre de la Rénovation de la piste d'athlétisme du Site sportif de Mézières à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.
- 3.03 Demande de subvention auprès du Fonds National pour l'Archéologie Préventive FNAP, dans le cadre des fouilles archéologiques sur la zone Aquitania à Pineuilh.



4 SERVICE A LA POPULATION

- 4.01 Demande de subvention auprès du programme ALVEOLE PLUS de la Fédération Française des Usagers de la bicyclette pour l'installation d'un équipement de stationnement à la Gare de Sainte-Foyla-Grande.
- 4.02 AGAPE Dossier Appel à projets 2024 Subvention FSE +.
- 4.03 AGAPE Dossier Appel à projets 2025 Subvention FSE +.
- 4.04 Attribution du marché de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en Maison de la Communauté de communes.
- 4.05 Signature d'une convention de mise à disposition de composteurs collectifs par l'Union des Syndicats de Traitement des Ordures Ménagère (USTOM).

5 TOURISME - CULTURE

- 5.01 Choix du délégataire dans le cadre du contrat de concession de service public pour la gestion, l'exploitation et l'entretien du Cinéma la Brèche.
- 5.02 Demande de subvention auprès du Fonds Vert au titre du Recyclage Foncier dans le cadre de l'aménagement d'un Espace Tourisme, Culture, Vin et Patrimoine du Pays Foyen.

6 URBANISME - HABITAT

- 6.01 Lancement de la procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays Foyen (PLUi), concernant la commune de Pineuilh.
- 6.02 Signature d'une convention de financement entre la Communauté de Communes et la Commune de Pineuilh dans le cadre de la procédure de déclaration de projet entrainant la mise en compatibilité du PLUi.
- 6.03 Approbation du bilan triennal du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) portant sur l'artificialisation des sols.
- 6.04 Versement de subventions OPAH aux personnes privées.
- 6.05 Délégation de la maitrise d'ouvrage de dispositifs coercitifs RHI-THIRORI avec la commune de Sainte-Foy-la-Grande.





7 FINANCES - MARCHES PUBLICS

- 7.01 Création d'un budget annexe pour l'aménagement de la zone Aquitania.
- 7.02 Vote du Budget primitif 2024 Budget annexe Aquitania.
- 7.03 Taxe sur les friches commerciales.
- 7.04 Décision modificative n°1 Budget annexe gestion de l'Office de Tourisme.
- 7.05 Décision modificative n° 5 Budget principal de la CDC.
- 7.06 Admissions en non-valeur Budget principal de la CDC.
- 7.07 Admissions en non-valeur Budget annexe gestion de l'Assainissement Collectif.
- 7.08 Admissions en non-valeur Budget annexe SPANC.
- 7.09 Exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

8 PERSONNEL

- 8.01 Mise à jour du tableau des effectifs.
- 8.02 Mise à jour de l'article 4 du chapitre VII du schéma de mutualisation.
- 8.03 Ouverture d'un poste d'agent d'animation sous la forme d'un contrat aidé quotité 27/35ème.
- 8.04 Ouverture d'un poste d'agent d'entretien sous la forme d'un contrat aidé quotité 20/35 ème.

INFORMATION

Décisions relevant des pouvoirs du Président suivant l'article L.5211-10 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Questions diverses

Pierre ROBERT

Président

